

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.



**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2^e séance régulière via Teams
en date du 27 octobre 2020**

Présences

Mme Sandrine Gruffy, parent	Mme Annabelle Dignard, personnel de soutien
Mme Catherine Roberge, parent	Mme Carole McNeil, enseignante
Mme Rachel Gélinas-Adam, parent	Mme Isabelle Bergevin, enseignante
Mme Mailee Morand, parent	Mme Julie Renaud, enseignante
M. Martin Vincent, parent	Mme Isabelle Legault, enseignante
M. Moushine Cherdouh, parent	Mme Julie Bergevin, service de garde
	Mme Julie Taillefer, directrice adjointe
	Mme Annie Mercier, directrice adjointe
	Mme Josée Szijarto, directrice

Absences

Aucune absence

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**
18h56, Mme Catherine Roberge, vice-présidente du CÉ, procède à l'ouverture de la séance.
2. **Nomination d'un (e) secrétaire d'assemblée**
Mme Roberge nomme Mme Mercier comme secrétaire de l'assemblée.
3. **Questions du public**
Mme Émilie Turcotte, seule membre du public, n'a pas de question à poser à l'assemblée.
4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Mme Roberge procède à la lecture de l'ordre du jour.

27-10CE20/21-006 (via Teams)

Il est proposé par Mme Sandrine Gruffy d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que présenté.
La proposition est secondée par Moushine Cherdouh.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 et le suivi**
Mme Roberge donne quelques minutes aux membres du CÉ pour faire la lecture du procès-verbal de la séance du 29 septembre dernier.

27-10CE20/21-007 (via TEAMS)

Il est proposé par Mme Isabelle Bergevin d'adopter le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2020 tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Sandrine Gruffy.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. **Présidence du conseil d'établissement**

Mme Roberge explique que Mme Mailee Morand, présidente du CÉ, a dû se désister de son poste de présidente considérant sa nomination à un poste au sein de la CSSDGS. Mme Roberge, qui accepte de prendre la présidence du CÉ, précise toutefois qu'en tant qu'infirmière en situation de pandémie, elle pourrait être appelée à changer d'horaire de travail. Le cas échéant, si elle en vient à ne plus pouvoir assumer son rôle de présidente, elle aura besoin que le vice-président ou la vice-présidente puisse prendre la relève.

Mme Szijarto demande alors à M. Martin Vincent, président du CÉ en 2019-2020, s'il accepte de prendre la relève en tant que vice-président. M. Vincent préfère laisser la place à la relève considérant qu'il en est à son dernier mandat.

Mme Sandrine Gruffy se propose pour prendre le relais en tant que vice-présidente, et accepte de présider les séances du CÉ au besoin.

7. **Parole à la représentante au comité de parents**

Mme Rachel Gélinas-Adam précise qu'il n'y a eu que des élections au cours de la séance du comité de parents. Aucun autre sujet n'a été traité.

8. **Formation des membres des conseils d'établissement (information)**

Mme Szijarto présente le programme de formation à 3 volets, maintenant obligatoire pour tous les membres du CÉ à la CSSDGS.

Mme Szijarto demande alors à Mme Taillefer de déposer le lien de la 1^{re} capsule vidéo dans le fil de conversation. Elle demande aux membres du CÉ de visionner cette capsule en double cliquant sur le lien.

Suite au visionnement de la capsule vidéo, les membres du CÉ n'avaient pas de question.

9. **Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (approbation)**

Mme Taillefer présente le plan de lutte de l'école Saint-René.

27-10CE20/21-008 (via TEAMS)

Il est proposé par M. Moushine Cherdouh d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école tel que présenté.

Cette proposition est secondée par M. Martin Vincent.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

10. Modification au régime pédagogique (consultation)

Mme Szijarto présente les ajustements que le Ministre de l'Éducation a annoncé il y a quelques semaines. La première communication a été envoyée aujourd'hui, le premier bulletin est repoussé en janvier prochain. Quant au 2^e et dernier bulletin, il sera disponible en juillet. Des modalités ajustées pour les rencontres de parents sont aussi présentées.

11. Mesure 15024- Aide aux parents (consultation)

Mme Szijarto présente la proposition de l'école pour l'accompagnement des parents des enfants issus de l'immigration. Une vingtaine de familles pourraient avoir accès à ce service. Mme Isabelle Sanche, enseignante responsable de la francisation, ferait l'accompagnement des parents de ces familles ciblées.

12. Aide aux devoirs (approbation)

Mme Mercier présente le plan de match pour l'aide aux devoirs en version COVID. Les enfants ciblés sont, cette année encore, les enfants en apprentissage de la langue française et ceux qui se retrouvent en situation de fragilité en mathématiques, en français lecture et en français écriture. 3 plages horaires pourraient être utilisées, soit de 15h30 à 16h en présentiel, et pour la forme virtuelle, une plage de 30 minutes avant le souper et une autre de 30 minutes après le souper. Les membres du personnel intéressés à faire de l'aide aux devoirs devront cibler les plages horaires pour lesquels ils ont de l'intérêt. L'horaire sera ensuite construit autour de ces réponses.

Mme Isabelle Legault questionne le dépassement de l'amplitude pour la plage horaire virtuelle du début de la soirée. Mme Mercier précise qu'une rémunération est alors prévue, ce qui nous permet de dépasser l'amplitude.

M. Moushine Cherdouh demande de quelle façon nous pourrions mettre le service en place si nous n'avons pas assez d'adultes qui se portent volontaires pour offrir l'aide aux devoirs.

Mme Mercier précise que nous feront des sessions plus courtes et offrirons alors 2 vagues d'aide aux devoirs pour accompagner tous les élèves qui seront référés.

27-10CE20/21-009 (via TEAMS)

Il est proposé par Mme Mailee Morand d'approuver le programme d'aide aux devoirs tel que présenté.

Cette proposition est secondée par Mme Rachel Gélinas Adam

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

13. Activités prévues pour l'Halloween (information)

Mme Mercier présente les modalités de la fête de l'Halloween. Des précisions sont données au sujet du costume et des bonbons. Un communiqué sera envoyé aux parents dès demain matin.

14. Calendrier scolaire 2021-2022 (consultation)

Mme Szijarto présente la proposition du calendrier scolaire 2021-2022 et demande si des membres du CÉ ont des questions ou des ajustements à proposer.

M. Martin Vincent questionne la présence de la seule journée de classe de la première semaine en janvier, soit le 7 janvier.

En raison de la pandémie de la COVID-19, cette séance du conseil d'établissement s'est déroulée en mode virtuel via la plateforme TEAMS.

Mme Julie Renaud explique l'importance de cette journée pédagogique pour les enseignants. Elle propose que le congé des fêtes soit décalé, du 24 décembre au 6 janvier, pour que le 7 janvier devienne alors la journée pédagogique.

Mme Sandrine Gruffy appuie Mme Julie Renaud au sujet de l'importance de cette journée pédagogique du retour en janvier. Elle propose que le 6 et le 7 janvier soient alors des journées pédagogiques.

Mme Julie Renaud demande s'il est obligatoire de maintenir 4 journées pédagogiques en fin d'année. Elle propose d'en maintenir 3 et de prendre les 6 et 7 janvier en pédagogique.

Mme Mercier précise que ces 4 journées sont essentielles dans l'organisation secondaire.

Les sessions d'évaluations de fin d'année se terminent souvent au dernier jour de classe.

Les 4 journées pédagogiques sont alors indispensables.

Mme Julie Bergevin explique que la CSSDGS ne place plus 2 journées pédagogiques collées pendant l'année scolaire. Les membres du personnel des SDG se retrouvent alors en dépassement d'heures.

Mme Isabelle Legault nomme que nos propositions n'ont, dans le passé, pas été considérées. Elle précise que nous avons de la liberté avec les journées pédagogiques école seulement.

Mme Mailee Morand propose que le 23 décembre soit une journée pédagogique école et que le 7 janvier soit la journée pédagogique du début du mois de janvier. Ainsi, le congé des fêtes serait décalé sans que les élèves soient en classe jusqu'à l'avant-veille de Noël.

15. Autres points d'information apportés par les membres

15.1 Aucun ajout à l'ordre du jour n'a été demandé.

16. Levée de l'assemblée

Mme Isabelle Bergevin propose la levée de l'assemblée virtuelle à 20h27.

Cette proposition est secondée par Mme Mailee Morand.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ


Mme Josée Szijarto
Directrice de l'école St-René


Mme Catherine Roberge
Présidente